

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum SRI Credit Ultra Short Plus

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)
Part SI-C EUR - Code ISIN : FR0007053749

Site internet de la Société de Gestion : www.im.natixis.com

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 06/03/2024.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- Le FCP a pour objectif de réaliser une performance annualisée supérieure de 0,50% à celle de l'ESTR capitalisé sur sa durée minimale de placement recommandée de 2 ans, après déduction des frais fixes de fonctionnement et de gestion applicables au FCP tout en intégrant de manière systématique une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de Référence peut servir à déterminer la commission de surperformance qui pourra être prélevée.
- Afin d'atteindre son objectif de gestion et de respecter son profil de risque, le fonds, qui peut être exposé à hauteur de 120% en produits de taux, met en place une stratégie de choix et d'utilisation des instruments financiers et de dépôts à terme selon des critères quantitatifs et des critères qualitatifs. Les dimensions ESG sont systématiquement intégrées à l'évaluation du risque et à l'analyse des émetteurs privés comme publics. La notation extra-financière ISR des émetteurs privés et quasi-publics repose sur 4 piliers : gouvernance responsable (organisation des pouvoirs), gestion durable des ressources (impacts environnementaux et capital humain), transition économique et énergétique (stratégie en faveur de la transition énergétique) et développement des territoires (accès aux services de base). Les investissements sont évalués selon une note extra-financière allant de 1 (forte qualité) à 10 (faible qualité). Le FCP, bénéficiant du label ISR, adopte un processus ISR responsable fondé sur la méthode de la "notation moyenne". Limite de l'approche retenue : la volonté d'améliorer le profil ISR du portefeuille du FCP pourrait conduire à une sous-représentation de certains secteurs en raison d'une mauvaise notation ESG ou sous l'effet de politiques sectorielles et d'exclusions et à une moindre diversification du risque émetteur. Le FCP est en permanence exposé à des titres libellés en euro. L'exposition au risque action n'excède pas 10 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité du portefeuille est de 0 à +0,5.
- Le Produit relève de la classification Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- L'actif du FCP est composé d'instruments financiers français ou étrangers, essentiellement émis par des émetteurs privés des pays OCDE (jusqu'à 120% de l'actif). Dans une limite de 20% de l'actif, le gérant peut sélectionner des titres d'Etat ou garantis par celui-ci, de collectivités et d'entreprises publiques, ou d'émetteurs assimilés. Le fonds peut également investir jusqu'à 20 % dans des titres de créance du secteur privé émis par des émetteurs situés dans des pays non OCDE. Il peut détenir des titres de créance émis par des véhicules de titrisation jusqu'à 20% de son actif net. La détention d'obligations convertibles, ORA ou OBSA, est limitée à 10% de l'actif net du FCP. Les obligations convertibles contingentes sont limitées à 10% de l'actif net. Le gérant peut investir jusqu'à 50% de l'actif dans des titres non notés. En cas d'absence de notation d'un titre, c'est la notation de l'émetteur de celui-ci qui est prise en compte, sous réserve de l'analyse de la société de gestion. Toutefois, dans le cadre de sa gestion, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations mentionnées ci-dessus afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs.
- Le FCP peut recourir aux instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif afin de couvrir et exposer le FCP aux risques de taux, et de couvrir le FCP contre le risque actions, de change et d'indice. L'exposition globale du FCP peut atteindre 200% de son actif net.
- Le Produit capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative.**

Investisseurs de détail visés Le Produit s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des titres obligataires et autres titres de créances libellés en euro; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 2 ans (horizon à moyen terme); peuvent supporter des pertes temporaires.

Informations complémentaires

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit.
- **La valeur liquidative** est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet www.im.natixis.com.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 2 années.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de contrepartie, risques liés aux Impacts des techniques de gestion utilisées.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Si la devise du Produit est identique à la devise dans laquelle vous avez acheté ce Produit, vous ne serez pas concerné par ce risque de change.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 2 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 750 EUR	8 660 EUR
	Rendement annuel moyen	-32,5%	-6,9%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 870 EUR	9 880 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,3%	-0,6%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 050 EUR	10 090 EUR
	Rendement annuel moyen	0,5%	0,4%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 410 EUR	10 520 EUR
	Rendement annuel moyen	4,1%	2,6%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre mars 2018 et mars 2020 pour le scénario défavorable, entre avril 2016 et avril 2018 pour le scénario intermédiaire et entre janvier 2022 et janvier 2024 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 2 années
Coûts Totaux	37 EUR	74 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	0,4%	0,4% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,8% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 13 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée.	Néant
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,21%	21 EUR
	Les frais mentionnés sont une estimation car il y a eu une modification dans la structure des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transactions	0,14% de la valeur de votre investissement. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.</i>	
		14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	20.0% de la performance du Produit par rapport à son Indice de Référence au-delà de 0.5% l'an 0,02% de la valeur de votre investissement par an. Ce montant est une estimation calculée sur la moyenne des coûts des 5 dernières années. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.	
		2 EUR

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien suivant : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=FR0007053749.

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=FR0007053749.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.